

BFA-01 Élaboration d'un plan de suivi évaluation du PSMN du Burkina Faso

Termes de Référence (TdRs)

Nutrition International s'engage à respecter les principes fondamentaux de l'égalité des chances en matière d'emploi. Candidature féminine fortement encouragée.

Contexte

Le projet d'assistance technique à la nutrition (TAN) est un projet du Ministère du Développement International du Royaume-Uni (DFID) visant à améliorer la capacité des pays membres du mouvement SUN à planifier et exécuter des programmes de nutrition, à en suivre la progression, et à produire des connaissances sur ce qui est efficace, en tirer des enseignements et se les approprier. Nutrition International contribue au TAN en coordonnant l'apport d'une assistance technique (AT) pour aider les points focaux SUN (PF SUN) de certains pays à combler leurs écarts de capacité dans la conception et l'exécution des plans multisectoriels nationaux de nutrition, grâce à sa plateforme mondiale d'experts en nutrition, qui lui permet d'identifier et de déployer l'expertise nécessaire.

Les données disponibles montrent que le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 est passé de 35,1% à 27,3% et la malnutrition aigüe de 11,3% à 7,6% entre 2009 et 2016 avec des disparités régionales. Les régions de l'Est, du Sahel, des Cascades, et du Centre-Est ont des prévalences de la malnutrition chronique au-dessus du seuil critique selon la classification de l'OMS. Cependant, les progrès ne sont pas linéaires et présentent une situation toujours fragile. Selon les données de l'EDS 2010, la proportion d'enfants ayant un retard de croissance modéré et sévère est plus grande chez les enfants nés avec un petit poids.

En 2008, le Gouvernement de Burkina Faso a créé un Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN) par le décret n°2008-003/PRES/PM/MS/MAHRH/MASSN/MEF du 10 janvier 2008. Le CNCN est placé sous l'égide du Premier Ministre en tant qu'organe consultatif émettant des avis et des recommandations sur la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition. Le CNCN est chargé aussi bien de la coordination multisectorielle que de la coordination avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ses membres étant à la fois des représentants des différents Ministères liés à la nutrition, mais aussi des représentants des principaux PTF de la nutrition (Nations-Unies, ONG, etc.).

En 2008, le Gouvernement burkinabé a élaboré une Politique Nationale de Nutrition (PNN). Révisée en janvier 2016, cette politique a pour objectif général l'amélioration de l'état nutritionnel des populations à travers la mise en œuvre d'interventions multisectorielles et se décline en quatre orientations stratégiques; i) la réduction de la sous-nutrition, ii) la réduction des carences en micronutriments, iii) le renforcement de la lutte contre la surnutrition et les maladies chroniques non

Technical Assistance for Nutrition (TAN)

transmissibles liées à la nutrition, et iv) l'amélioration de la gouvernance en matière de nutrition. L'outil opérationnel principal de cette politique nationale est le Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PSMN). Celui-ci valide en avril 2017 ne dispose pas d'un outil commun pouvant lui permettre de mesurer la performance dans sa mise en œuvre malgré que nombres de secteurs disposent d'un système d'information leur permettant de suivre leur performance sectorielle mais pas dans un cadre harmonisé multisectoriel.

Ainsi, un plan de suivi évaluation multisectoriel permettrait une meilleure intégration des interventions mais aussi un suivi plus global des interventions et des interrelations entre les différents secteurs. La Direction de la Nutrition qui assure la coordination des activités de nutrition ne parvient toujours pas à assurer de manière efficace cette fonction. Les différentes initiatives notamment les Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD) et les Cadres Régionaux de Dialogue (CRD) ne parviennent pas à assurer une collecte et un partage des données sur la nutrition. Malgré ce paysage institutionnel relativement dense en termes d'acteurs, de politiques et d'initiatives, l'on constate aujourd'hui un problème d'efficacité dans la mise en œuvre des activités de lutte contre la malnutrition, les impacts enregistrés étant en deçà des attentes.

Dans les facteurs explicatifs de l'inefficacité des programmes de nutrition, plusieurs raisons peuvent être évoquées :

- Chaque secteur s'attèle actuellement à élaborer son plan d'action sectoriel. Ainsi, les mécanismes et les outils de mise en œuvre de cette politique comprendront principalement le plan stratégique national, les plans sectoriels et les projets et les programmes de nutrition que les secteurs et les partenaires mettront en œuvre.
- Il reste cependant essentiel pour assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du PSMN, de mettre en place un cadre de suivi évaluation. Ce cadre doit permettre de définir un ensemble de résultats communs vers lesquels tendront tous les efforts, les procédures et processus à mettre en œuvre pour assurer un suivi concerté et participatif du PSMN ainsi que les dispositifs pertinents au niveau intra et intersectoriel.
- Il est important de souligner que la valeur ajoutée de ce cadre de suivi évaluation ne réside pas uniquement dans sa mise en place ou du fait qu'il permette de collecter de nombreuses données, mais dans ce qu'il permettra aussi l'interprétation des données et leur utilisation pour améliorer la performance des acteurs.
- Pour ce faire, des mécanismes doivent être mis en place pour veiller à ce que les informations nécessaires soient produites et utilisées en temps utile et de façon efficace. Les informations collectées doivent être communiquées sous la forme appropriée, au destinataire concerné, et au bon moment.

Technical Assistance for Nutrition (TAN)

Objectifs

Objectif général

L'objectif général de cette assistance technique est d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans la mise œuvre des programmes de nutrition par l'élaboration d'un plan de suivi évaluation du PSMN. Ce plan doit permettre une connaissance des défis à travers un diagnostic de la situation actuelle, l'identification claire des mécanismes de suivi évaluation au niveau de chaque secteur; l'adoption d'une démarche d'appui pour le renforcement ou l'intégration de la prise en compte des indicateurs de nutrition au niveau des secteurs, et la proposition d'un mode opératoire pour la mise en œuvre du système de suivi évaluation du PSMN.

Objectifs spécifiques

A travers ces TDR, la mission vise de manière spécifique à:

1. Élaborer un tableau de bord pour le suivi du Plan Stratégique (PSMN)
2. Définir les acteurs impliqués dans le suivi et le rapportage du plan stratégique multisectoriel
3. Identifier les sources de données et de vérifications des indicateurs
4. Définir les différents éléments de l'évaluation et la périodicité de l'évaluation
5. Proposer le dispositif d'ensemble pour le suivi évaluation

Attentes

Cette assistance technique devrait apporter une contribution significative à la capacité du gouvernement du pays à intensifier la nutrition dans le pays. La réussite de cette mission d'AT sera mesurée par l'obtention des résultats suivants:

Cahier des charges

- Un état des lieux des politiques, documents et plans sectoriels intégrant les objectifs en lien avec le PSMN est fait pour chaque secteur cible;
- Le dispositif, les procédures en vigueur et la démarche appliquée pour le suivi évaluation des activités sont identifiés au niveau de chaque secteur impliqué dans le PSMN;
- Les indicateurs spécifiques à chaque secteur et qui découlent de son plan sectoriel en lien avec le PSMN sont retenus pour alimenter le cadre commun de résultats;
- Les besoins d'appui au niveau des secteurs pour l'intégration des indicateurs liés à la PSMN dans leur cycle de suivi évaluation sont identifiés;
- Un cadre commun de résultats du PSMN au niveau national devant faire l'objet du suivi évaluation est proposé et discuté ainsi que ses principes généraux et sa démarche;
- Des cadres institutionnels de mise en œuvre du S&E au niveau national sont définis.

Technical Assistance for Nutrition (TAN)

Dans le cadre du présent contrat, le consultant devra s'acquitter des tâches suivantes:

Activité 1 - Planification

- Faire une revue de la littérature
- Organiser et animer un atelier de planification

Livrables

- Un rapport de démarrage incluant le plan détaillé pour l'élaboration du plan de S&E du PSMN et un paquet minimal d'indicateurs de performance

Activité 2 - Collecte de données

- Conduire des entretiens avec les parties prenantes
- Collecter des données
- Présenter une analyse situationnelle sur les dispositifs de S&E existants

Livrables

- Un rapport de l'analyse situationnelle contenant les indicateurs de suivi retenus, les besoins en appui et des propositions d'amélioration pour la prise en compte des indicateurs de nutrition propre à chaque secteur selon la configuration de son système de S&E

Activité 3 - Développement d'outils

- Proposer un cadre commun des résultats
- Proposer un plan de suivi évaluation de S&E du PSMN

Livrables

- Draft de manuel de S&E du PSMN comprenant une proposition d'un cadre commun de résultats et l'identification d'un cadre global de mise en œuvre du PSMN
- Rapports et comptes rendus afférent aux différentes sessions de travail

Activité 4 - Validation

- Organiser et animer un atelier de validation sur le plan de suivi évaluation

Livrables

- Un rapport de l'atelier de validation du plan de suivi évaluation du PSMN
- Un manuel final de S&E du PSMN comprenant une proposition d'un cadre commun de résultats et l'identification d'un cadre global de mise en œuvre du PSMN
- Un document présentant le plan final de S&E du PSMN en version électronique et copie dure

Technical Assistance for Nutrition (TAN)

Activité 5 - Renforcement des capacités

- Elaborer des modules de formation
- Animer des sessions de formation

Livrables

- Modules de formation sur le Plan de Suivi & Evaluation
- Rapport de formation

Activité 6 - Dissémination

- Organiser des ateliers de dissémination au niveau central et au niveau décentralisé

Livrables

- Rapport global de dissémination du plan de suivi évaluation

Lieu d'affectation

Le(s) consultant(s) seront basés à la Direction de la Nutrition à Ouagadougou pour les activités nécessitant une présence physique, par exemple, collecte de données auprès des parties prenantes et tenue d'ateliers. Le consultant peut travailler à domicile au cours du développement de la méthodologie et du plan de travail, de la revue documentaire, de la consolidation de l'information et de l'écriture des rapports, ce qui représente environ 80% du niveau d'effort total (LoE). S'il s'agit d'un consultant international, il sera autorisé à effectuer 3 voyages de 15 jours au maximum.

Les frais liés aux déplacements requis dans le cadre de cette consultation seront couverts par NI-TAN, avec des indemnités journalières basées sur les taux standards de l'organisation.

Échéancier

La mission est prévue pour une durée de 6 mois à partir de la date de signature du contrat.

Le document préliminaire du plan de suivi évaluation du PSMN doit être remis au plus tard le 27 Avril 2018.

Gestion et supervision/Mécanisme de coordination

- Le consultant travaillera sous la supervision directe du PF SUN au Burkina Faso qui facilitera son introduction au sein des services concernés et dans la recherche documentaire
- Le consultant sera responsable envers NI de tous les produits livrables pour la mission. NI apportera un financement et une contribution technique pour la mission.
- Un plan d'assurance qualité sera mis en place afin de s'assurer de la conformité des livrables

Technical Assistance for Nutrition (TAN)

Profil/qualifications du ou de la consultant/e

Le consultant ciblé pour cette mission sera un cabinet qui mettra à la disposition de la Direction de la Nutrition une équipe multidisciplinaire avec les compétences suivantes :

- Une excellente maîtrise et connaissance des outils et mécanismes de suivi-évaluation avec au moins 5-10 années d'expérience dans le montage et la mise en œuvre de système de suivi-évaluation et/ou dans la réalisation d'évaluation de document cadre de référence;
- Une excellente capacité à être pragmatique et synthétique pour développer des indicateurs SMART;
- Une expérience sur le montage d'un système de suivi-évaluation pour partenariat et/ou un réseau serait un atout;
- Une bonne expérience des programmes de nutrition, du mouvement SUN et/ou des organismes internationaux œuvrant notamment dans le domaine de la nutrition;
- Une expérience avérée dans la planification, la formulation, le suivi et l'évaluation de document cadre de référence;
- De solides bases en élaboration de stratégie, de suivi évaluation, de politiques sectorielles
- Une connaissance avérée du contexte socio-économique du Sénégal;
- D'excellentes aptitudes à la communication écrite et d'analyse;
- De bonnes compétences en communication et capacité à mener des entretiens et faciliter les discussions;
- Une parfaite maîtrise du français et une maîtrise de l'anglais est un avantage.

Processus de soumission

Les consultant(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à envoyer leur dossier par courrier électronique à l'adresse TechnicalAssistance@Nutritionintl.org avant **le 21 Novembre 2017**, indiquant comme objet « Élaboration d'un plan de suivi évaluation du PSMN du Burkina Faso ». Le dossier de candidature doit comprendre :

- Proposition technique : pas plus de cinq pages, décrivant la compréhension de la tâche par le consultant, la méthodologie proposée, les responsabilités des principaux intervenants et un plan de travail détaillé qui permet de faire le distinguo entre les activités et les résultats.
- Curriculum vitae (CV) à jour
- Proposition financière : incluant le tarif quotidien, le nombre de voyages / jours proposés dans le pays et toute autre dépense requise pour remplir les conditions de la consultation (voyages sur le terrain, réunions, matériel, etc.).